

Plan de mobilité pour une entreprise frontalière



Objectif	Diminuer les émissions de CO ₂ dues au trajet des pendulaires
Type de projet	Mobilité personnes
Nom de l'entreprise	Anonyme
Nombre employés	900
Secteur d'activité de l'entreprise	Industrie
Coût du projet	5'000.- pour le plan de mobilité + 2'800.-/mois pour les bus*
Réduction tCO₂	52,8
Réduction CHF	-

*A terme, l'entreprise pourrait acheter des bus d'entreprise.

Situation de départ / objectifs

L'entreprise est basée près d'une frontière et compte bon nombre de pendulaires. La région est mal desservie par les transports publics. Par ces caractéristiques, l'entreprise fait face à plusieurs problèmes :

- Les employés passent beaucoup de temps dans les transports à cause des bouchons (qualité de vie diminuée). Ils sont stressés et parfois tendus en arrivant sur leur lieu de travail (source de conflits)
- Les places de parc (payantes) manquent dans les environs de l'entreprise qui connaît une forte croissance
- Le turnover est en augmentation car les employés ne supportent plus les trajets quotidiens, le taux d'absentéisme est également élevé

Etapes pour la mise en place du projet

1. Analyse

L'entreprise a décidé de mettre en place un plan de mobilité et d'analyser les trajets de ses employés. 60% d'entre eux viennent de l'étranger avec leur propre véhicule. Parmi ces gens, seuls 4 personnes co-voiturent. Les autres 40% se rendent au travail en voiture (79%), en transports publics (17%) et à pied (4%).

2. Mesures envisageables

L'entreprise a proposé de réserver des places de parking gratuites pour les employés faisant du co-voiturage mais l'intérêt était limité et le problème du turnover non résolu.

Une autre proposition consiste à mettre à disposition des bus d'entreprise qui prennent les collaborateurs à différents endroits. L'intérêt pour ce projet fût plus important car 20% des employés se sont dit prêts à utiliser les navettes.

3. Plan d'actions

L'entreprise a conclu un contrat avec un transporteur pour une phase de test. Un système de réservation pour les employés a été mis en place.

3 bus ont été planifiés pour permettre un maximum de flexibilité. Une contribution de 60.-/mois par collaborateur est demandée, le reste est pris en charge par l'entreprise.

L'entreprise a dû trouver des lieux de regroupement où les gens pouvaient se parquer ou venir en transports publics.

Une personne a été nommée au RH pour être chargée du projet.

4. Communication

Une communication interne (email, affiche, séance d'information) a été organisée.

5. Suivi

120 personnes ont pris le bus d'entreprise au moins 3 jours par semaine pendant 6 mois. Un bilan CO₂ de l'entreprise a permis de comparer les situations avant et après projet.

Risques / difficultés rencontrées

- Les employés ne bénéficiant pas du bus d'entreprise ont réagi négativement car un avantage social a été octroyé, sans se soucier de l'équité.
- La rentabilité du projet est difficilement chiffrable. Il est possible de calculer des pertes évitées en termes de personnel mais ces calculs n'ont pas encore été faits.

Résultats obtenus

- Les trajets pendulaires en véhicule individuel ont diminué de 11% sur 6 mois
- Les émissions CO₂ de l'entreprise ont diminué de 7% sur un semestre
- Le taux d'absentéisme est passé de 7% à 6.5% alors qu'il était en augmentation les années précédentes.
- Sur la base d'un sondage, les employés ont réagi très positivement à l'utilisation d'un bus d'entreprise. L'ambiance de travail dans certaines équipes s'est considérablement améliorée.
- Les résultats doivent être suivis sur une plus longue période pour observer le turnover mais il a légèrement diminué 6 mois après le premier trajet du bus d'entreprise.
- La mise en place d'un tel projet a occupé une personne à 10% pendant 6 mois

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce projet, vous pouvez envoyer un email à info@climate-services.ch ou téléphoner au 026 508 58 35.